

INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS

Dans cette épreuve, vous devez supposer qu'une demande de brevet européen comportant les documents ci-joints (*) a été déposée, et que l'Office européen des brevets a notifié la lettre officielle jointe en annexe.

Vous devez accepter les faits exposés dans le sujet de l'épreuve et fonder vos réponses sur ces faits. Vous décidez sous votre propre responsabilité si vous faites usage de ces faits, et dans quelle mesure.

Vous ne devez faire usage d'aucune connaissance particulière que vous pourriez avoir sur l'objet de l'invention, mais vous devez admettre que l'état de la technique indiqué est effectivement exhaustif.

Il vous est demandé de rédiger une réponse à la lettre officielle. La lettre officielle peut ou non rendre nécessaire la modification de la description ou des revendications, ou des deux à la fois, et exiger ou non que soient fournis des arguments, par exemple quant à la pertinence de l'état de la technique. En rédigeant votre réponse, vous devez ne pas perdre de vue que les revendications devraient permettre au demandeur d'obtenir le maximum de protection. La réponse devrait être constituée par une lettre adressée à l'OEB, mais il n'est imposé aucune présentation particulière. Toute modification devrait être clairement spécifiée dans la réponse, en tant que suppression ou addition ou être exposée dans un document distinct. Dans tous les cas, les modifications propres doivent être suffisantes pour répondre aux exigences de la Convention en ce qui concerne les revendications et la description.

(*) Ces documents ne constituent pas nécessairement la seule et la meilleure solution du problème de l'épreuve A
(Electricité/Mécanique)

Si dans votre réponse, vous proposez qu'une partie de la demande fasse l'objet d'une demande divisionnaire, vous devrez alors suggérer une rédaction, au moins pour la revendication principale de la demande divisionnaire, et également indiquer, le cas échéant, les raisons pour lesquelles vous considérez une telle revendication comme acceptable. Il n'est toutefois pas nécessaire que vous proposiez un préambule pour la demande divisionnaire.

Outre la solution que vous aurez proposée, vous pouvez, mais ce n'est pas obligatoire, donner sur une feuille de papier distincte les raisons du choix de votre solution, et indiquer par exemple pourquoi vous avez choisi telle ou telle forme de revendication, telle ou telle caractéristique pour une revendication indépendante, tel ou tel élément de l'état de la technique comme point de départ, ou pourquoi vous avez rejeté ou préféré un élément particulier de l'état de la technique. Tout exposé de ce genre devrait cependant être bref.

Nous supposons que vous avez étudié l'épreuve dans la langue que vous utilisez pour rédiger votre réponse. S'il n'en est pas ainsi, veuillez indiquer sur la première page de votre réponse la langue dans laquelle vous avez étudié l'épreuve. Cette indication est obligatoire pour tous les candidats qui, après en avoir fait la demande lors de l'inscription à l'examen, rédigent leur réponse dans une langue autre que l'allemand, l'anglais ou le français.